



École Sainte Marie
16 rue de l'école Sainte Marie
29250 Saint-Pol-de-Léon

02 98 69 16 65

<http://ecolesaintemariestpol.toutemonecole.fr>

Circulaire COVID 19 du 05-05-2020

Madame Monsieur, chers parents

Nous espérons que vous et vos familles vous portez bien, et que vous vivez cette période de confinement au mieux avec vos enfants.

La continuité éducative et pédagogique se poursuit et j'espère que vos enfants ont pu continuer leurs apprentissages.

Nous souhaitons revenir vers vous suite aux annonces gouvernementales pour vous dire que toute l'équipe pédagogique est mobilisée et réfléchit à une organisation et aux meilleures conditions pour envisager la réouverture de l'école dans le respect des exigences sanitaires.

Suite aux consignes données par le rectorat, nous accueillerons d'abord **les enfants de Grande Section, vraisemblablement à compter du mardi 12 mai si les indicateurs sont au rendez-vous.**

La continuité pédagogique sera poursuivie pour les enfants restant à la maison.

Nous reverrons cette situation au mois de juin en fonction de l'évolution de la pandémie dans notre secteur. Et on pourrait envisager le retour des enfants de Petite et Moyenne Sections.

Les enfants des parents nécessaires à la gestion de crise sanitaire seront accueillis à l'école comme précédemment avec les justificatifs à jour :

> professions médicales et paramédicales (carte CPS)

> force de l'ordre (pompiers, gendarmes)

Et > professeur devant élèves

> enfants en grandes difficultés scolaires

Les consignes dont nous disposons à ce jour sont, entre autres, que les groupes seront constitués au maximum de 10 enfants en maternelle, que les enfants devraient rester espacés les uns des autres d'un mètre, qu'il faudra éviter le contact, et que l'usage de matériel et jeux collectifs sera très restreint et très encadré .

Les conditions sanitaires à appliquer nécessiteront vraisemblablement de mettre en place une organisation adaptée : des horaires décalés pour accueillir les 2 groupes, une gestion des entrées et des sorties, des déplacements régulés à l'intérieur de l'école.

Nous comptons sur votre participation pour respecter les gestes barrière et la distanciation sociale, au sein de l'établissement.

Voici les modalités de la rentrée à partir du mardi 12

- Vous rentrerez dans l'école par le grand portail ; vous déposerez votre enfant à l'entrée de la grande salle (il vous sera interdit de rentrer dans les bâtiments de l'école) ; les enfants seront accueillis par l'enseignante et/ou l'ATSEM.
- Vous sortirez de l'école par le portillon. Un chemin sera balisé sur la cour.
- Les enfants de GS seront accueillis à **9h45**, à l'entrée de la grande salle. Les enfants bénéficiant de l'accueil, à l'école, seront accueillis, en fonction de vos horaires de travail, à partir de **9h**, à l'entrée de la grande salle. Nous vous remercions de respecter ces horaires, afin de ne pas mélanger les groupes.
- Si votre enfant reste manger à l'école, vous prévoyez un pique-nique froid (qui ne pourra pas être conservé dans le réfrigérateur de l'école)
- À chaque sortie, vous viendrez chercher votre enfant à la porte de la classe respective
- Les horaires de la garderie restent inchangés : de 7h30 à 8h45, le matin ; de 16h30 à 19h, le soir.
Seuls, les enfants dont les parents travaillent pourront y aller.

Attention : le lundi 11 mai, nous accueillerons à l'école Sainte Marie, les enfants des parents nécessaires à la gestion de la crise sanitaire

Nous vous remercions de votre compréhension.
N'hésitez pas à nous envoyer un mail ou à nous téléphoner, si vous avez besoin.

Nancy Billant
L'équipe éducative

Afin de connaître vos besoins, nous vous remercions de remplir ce nouveau questionnaire, plus détaillé, pour le jeudi 7 mai, au plus tard.

Prénom et Nom de l'enfant :

➤ Viendra à l'école le lundi 11 mai ; merci de préciser les horaires
(uniquement pour les enfants dont les parents sont nécessaires à la gestion de la crise sanitaire)

.....
.....

➤ Viendra à l'école le mardi 12 mai :

➤ Viendra à l'école le mardi 2 juin (PS / MS).....
(si les conditions sont acceptées)

➤ Mangera son pique-nique à l'école,

le mardi 12 mai :

le jeudi 14 mai :

le vendredi 15 mai :

➤ sera inscrit à la cantine

le lundi 18 mai :

le mardi 19 mai :

Il n'y a pas école les jeudi 21 et vendredi 22 mai (week-end de l'Ascension)

le lundi 25 mai :

Le mardi 26 mai :

Le jeudi 28 mai :

Le vendredi 29 mai :

➤ Garderie : merci de noter les horaires et les jours de garderie qui vous
seront nécessaires

(la garderie est proposée uniquement aux enfants dont les parents
travaillent).

.....
.....
.....